

**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINTE-FOY  
DU MARDI 12 JUIN 2018**

**Service commun informatique : convention avec la Communauté d'Agglomération**

Monsieur le Maire indique que la commune ne dispose pas de service informatique municipal. Un état des lieux informatique établi en 2017 a mis en évidence des besoins informatiques communs des communes rétro-littorales auxquels peut répondre la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne :

- Administration serveurs et réseaux informatiques, maintenance utilisateur, assistance technique de proximité, à distance et sur site, conseils,
- Hébergement et sauvegarde de données sécurisées,
- Mise à disposition de postes informatiques, en renouvellement ou en complément des postes informatiques municipaux existants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la mise en place du service commun informatique et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne.

La participation financière de la commune, qui s'élève à 4 225,05 € au titre de l'année 2018, sera déduite de l'attribution de compensation.

**Renouvellement de la convention avec la Ville des Sables d'Olonne pour l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation des sols, année 2018**

En 2017, la Commune de Sainte-Foy a confié au service urbanisme de la Ville des Sables d'Olonne l'instruction de ses demandes d'autorisation d'occupation des sols.

La convention signée à cet effet a pris fin le 31 Décembre 2017 et doit être renouvelé pour l'année 2018.

Le coût de cette prestation, qui s'élève à 10 417 € pour l'année 2018, sera compensé par une dotation de la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil Municipal valide la reconduction de cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

**Renouvellement de la location du bâtiment de la microcrèche**

Le Conseil décide de conclure, à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2018, un bail commercial de neuf ans avec l'EURL « Graines de Rêves » qui assure la gestion et l'exploitation d'une microcrèche dans le bâtiment communal situé 56 Rue du Centre. Le montant du loyer mensuel sera de 500 €.

**Règlement Général sur la Protection des Données : Nomination d'e-Collectivités Vendée en qualité de délégué à la protection des données**

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable dès le 25 Mai 2018, impose à toutes les structures publiques de nommer un Délégué à la Protection des Données, DPO (de l'anglais Data Protect Officer). Il remplace le Correspondant Informatique et Libertés (CIL). Ce règlement européen reprend les grands principes de la loi Informatique et Libertés de 1978, tout en responsabilisant davantage les acteurs publics. Ces derniers doivent s'assurer et démontrer qu'ils offrent un niveau optimal de protection et de traçabilité des données personnelles traitées.

Monsieur le Maire indique que la commune a la possibilité de nommer le Syndicat e-Collectivités Vendée en tant que personne morale pour assurer la fonction de DPO mutualisé.

Le Conseil Municipal adopte la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer la convention à intervenir.

### **Acquisition d'un véhicule**

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire d'acheter un nouveau véhicule qui pourra être mis à disposition de la cantine pour le transport des containers des repas.

Après étude des différentes offres reçues, la proposition la plus intéressante serait d'acheter un véhicule Peugeot Expert en crédit bail avec option d'achat pour un versement mensuel de 297 € HT pendant 5 ans et une option d'achat finale à 3 400 €.

La livraison du véhicule pourrait se faire début Septembre.

Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

### **Réfection de la Rue de la Boule**

La Rue de la Boule sera fermée totalement à la circulation jusqu'à la fin des travaux.

Les travaux de busage, d'enterrement de réseaux ont fortement dégradé la voie et celle-ci est devenue dangereuse pour la circulation des véhicules.

La réfection initiale, financée par la Communauté d'Agglomération, était estimée à 110 K€. A ce jour, une réfection totale de la voie est nécessaire, pour un coût de 200 K€.

Après une réunion entre la Communauté d'Agglomération et les entreprises qui sont intervenues sur le chantier, il a été décidé que celles-ci participeraient financièrement à cette réfection. Les travaux ont commencé et seront terminés le 3 Juillet 2018.

### **Programme de voirie 2018**

Début Septembre, les travaux communaux vont débiter :

- Rue de la Vertonne (cheminement piétonnier)
- Rue de la Petite Boule (busage)
- Rue du Chaigneau (fossés et voirie)

Des travaux de voirie (réfection de voie) financés par la Communauté d'Agglomération vont être effectués du carrefour de la Fruchière à l'entrée de la Billonnière, Rue des Prairies et Rue de la Boule.

Suite aux orages récents, des inondations ont été constatées Rue de la Boule. Le réseau d'eaux pluviales est vétuste. A la Billonnière, des curages de fossés vont être réalisés pour remédier aussi aux problèmes d'inondation.

Le fauchage sur les routes dites communautaires va être repris vers le 10 juillet.

### **Lotissement « Les Hauts du Lac » - 1<sup>ère</sup> tranche**

La préparation du chantier va débiter mi-Août. L'entreprise Valot interviendra à partir du 15 Septembre pour que la mise en place des réseaux souples soit terminée en Janvier 2019.

La livraison du lotissement devrait avoir lieu fin Mars-début Avril.

Des problèmes d'accès au chantier vont se poser car les travaux de réfection des voies Rue du Lac et Rue de la Boule auront été effectués.

### **Point sur l'activité des Commissions :**

#### **Commission de l'urbanisme :**

- Orange va implanter une antenne dans la ZAE et SFR et BOUYGUES au terrain de football pour la téléphonie début 2019.
- Noël Verdon indique qu'il a rencontré les présidents des associations de la pétanque et des boules en bois au sujet d'une demande d'extension de la zone de jeu qui leur est dédiée Rue du Lac. Une réflexion va être menée en 2019 sur l'aménagement du parking du cimetière en parallèle de cette proposition.
- Noël Verdon indique que la commission urbanisme propose l'installation de containers enterrés à la Billonnière (lieu évoqué : le parc de la Landette). La demande sera faite à la Communauté d'Agglomération qui gère le service déchets.
- Des travaux Enedis de réparation électrique Allée des Ajoncs et au lieu-dit « L'Eglantine » vont être faits vers le 9 Juillet.

- Il est encore constaté des problèmes de non-respect des horaires concernant les tontes des pelouses par certains habitants.
- Concernant le PRL, un escalier va être prévu pour descendre du site vers le plan d'eau. Les nouveaux modulaires arrivent et le site sera prêt pour l'inauguration du 4 Juillet.
- Les travaux de la Maison de Services doivent se terminer la semaine du 2 au 7 Juillet.

- **Commission de l'action sociale :**

- Un dispositif « Germaine » va être mis en place à l'automne. Cette action permet aux personnes de plus de 60 ans de bénéficier d'une aide à l'utilisation de tablettes tactiles. 10 séances seront proposées le mercredi après-midi de 15 h à 17 h, salle du conseil municipal de la Mairie (besoin d'accès wifi), par un animateur numérique avec une participation de 1 € par séance par participant.  
Les jeunes du Foyer des Jeunes, dans le cadre d'échanges inter-générationnels, seront peut-être amenés à accompagner les personnes dans cette action.
- Sainte-Foy de France : 33 personnes vont participer au rassemblement des 18 et 19 Août à Sainte-Foy en Normandie. Le déplacement se fera avec deux mini-bus. Pour chaque participant, une cotisation d'adhésion de 5 € à l'Association des Ste Foy de France sera proposée.
- Une Commission de solidarité a été créée à la Communauté d'Agglomération pour travailler sur les projets d'animations à destination des aînés (ateliers, conférences, sorties ...).
- Jeux Olympiques 2024 : Un comité d'organisation a été mis en place au niveau de la Vendée. La commune de Sainte-Foy a proposé le pôle équestre comme site d'entraînement pour une délégation.
- Un Fond de développement de la vie associative (FDVA) va être mis en place par l'Etat pour permettre de soutenir les associations sur différents projets.

- **Commission de l'économie et du tourisme :**

- La Fête de Musique aura lieu Samedi 23 Juin sous les halles. Différentes animations, telles que la zumba, chants marins, karaoké et DJ, seront proposées pour un budget de 2 000 €. Le bar « Le Sportif » sera partenaire de cette manifestation pour gérer la partie bar-restauration.
- Le marché de l'été sera organisé le samedi 12 Août au parc de loisirs. Un événement vient se greffer à cette fête : une course « La Foyenne » initiée par M. Frédéric Sorignet et portée par l'association « Au Fil de l'Eau ».
- Le premier week-end de Septembre, le pentathlon de la maréchalerie aura lieu au plan d'eau et au pôle équestre.
- M. Dezoteux a rencontré une personne qui souhaite implanter un commerce de fleurs dans le centre-bourg.

- **Commission de la communication et de la culture :**

- Fin Juin, le CMJ a visité les marais pédagogiques des Olonnes et l'Observatoire des Oiseaux.
- La programmation culturelle a débuté :
  - « Au galop ma foy » au plan d'eau a réuni environ 300 personnes avec différentes activités avec l'Etrier du Picotin Chaleonnais et un spectacle de danse de la Gym Foyenne.
  - « Ca swing ma foy », du 1<sup>er</sup> Juin, a connu peu de succès malgré des animations de qualité avec un ensemble de jazz et l'intervention de l'association « touswing »
  - Le 6 Juin, la classe de percussion du conservatoire des Sables d'Olonne a joué devant les enfants du centre de loisirs sous les halles.
  - Vendredi 15 Juin, aura lieu une autre animation avec du jazz manouche et l'intervention de « touswing ».
- Passeport du civisme : la dernière action des enfants est une action environnement : ils vont visiter le site de Trivalis et effectuer un nettoyage autour du plan d'eau de Ste Foy. Ultérieurement, aura lieu une cérémonie de remise de médaille pour tous les enfants CM1-CM2 ayant participé à cette opération.

- **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Mardi 5 Juin, a été organisé une réunion au sujet du circuit balayage sur la commune. Une proposition d'extension du circuit va être faite et sera soumise ultérieurement au Conseil Municipal.
- Pour 2019, un cheminement piéton Rue des Poirières pour desservir l'espace vert de la Landette est à l'étude et des propositions de fleurissement du quartier vont être faites.
- Mise aux normes PMR : Au Foyer Rural, un réaménagement de l'accès va être fait et un monte-personnes pour accéder à la scène va être prévu.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Les travaux de construction du bâtiment du restaurant scolaire ont débuté. La Région a confirmé son aide financière. La pose de la première pierre aura lieu le Mardi 19 Juin à 17 h 00.
- Une réunion d'information à destination des parents des enfants fréquentant la cantine a eu lieu le jeudi 7 Juin. Une trentaine de parents étaient présents.
- La fréquentation de la cantine a connu en Mai un pic de 165 enfants.
- L'Association « Animation Enfance Jeunesse Foyenne » a élu une nouvelle présidente, Mme Diane HOARAU-ECLAPIER. Une personne va être embauchée en CDI à partir de Septembre.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Alexandre Jaulin et Patrick Gréau ont suivi une formation de remise à jour de leur habilitation électrique. Jacques Archer fera en Juillet la formation initiale.
- MARPA : une réorganisation du travail du personnel a eu lieu suite à des mouvements de personnel (disponibilité, arrêt...).

- **Centre Communal d'Action Sociale :**

- MARPA : un appel à projet a été lancé pour acquérir 10 tablettes pour les résidents. Un Conseil de vie sociale a eu lieu mardi dernier pour un nouveau projet d'établissement. Un questionnaire de satisfaction a été remis à tous les résidents concernant leur bien-être dans la structure.
- L'Aide à la cantine va être reconduite pour la rentrée des classes prochaines. Cette année, 48 enfants ont été concernés pour un total versé de 4 831 €.

- **Questions diverses :**

- Les membres de la bibliothèque vont tricoter avec certains résidents de la MARPA.
- Jacques El-Melaïch a participé à une réunion défense et armée à la Communauté d'Agglomération.